

Timeline UAS - 2001 → 2016

Pierre Dherte - 25/02/16

31 mai 2001

Naissance de la FAS, la Fédération des professionnels des Arts de la Scène et de l'ASCO, la première association de comédiens visant le développement et la défense professionnelle de cette catégorie d'artistes uniquement. Ces associations sont nées en mai 2001 suite à la problématique liée au Théâtre National cherchant un « toit » mais aussi à la demande pressante du secteur exigeant un refinancement urgent de la culture ainsi qu'une révision profonde de son mode de fonctionnement, secteur par secteur, de sa reconnaissance et de son subventionnement. Le secteur professionnel commence doucement à se structurer en fédérations et associations professionnelles reconnues. Certaines persisteront. D'autres pas.

→ <http://uniondesartistes.be/historique-de-lassociation-des-comediens-asco/>

20 Février 2002

Premier débat d'une longue série autour des comédiens à Mons ! Organisées dans le cadre du Festival International du Film d'Amour, ces rencontres ont été initiées par l'ASCO, l'Association des Comédiens. L'Union des Artistes poursuivra cette collaboration avec le FIFA et la FWB jusqu'à aujourd'hui et organisera chaque année en février une table ronde avec des thématiques centrées sur les comédiens. Depuis plus de 14 ans et avec une seule interruption en 2015.

→ <http://uniondesartistes.be/courrier-asco-a-henry-ingberg-2/>

12 avril 2002

Création en de la première base de données internet « CINEACTEURS », intégrant les comédiens travaillant dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma, à l'initiative de l'ASCO (l'Association des Comédiens). Base de donnée mise en ligne sur le portail web de la FWB et soutenue à la demande d'Henri Ingberg, Secrétaire général de la FWB. Cette base de donnée sera interrompue de commun accord entre l'UAS et la FWB, avec l'arrivée de *Comedien.be*.

→ <http://uniondesartistes.be/reponse-dhenry-ingberg-au-courrier-du-20-fevrier-2002/>

20 juin 2002

L'association des comédiens est reçue pour la première fois au Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel à la demande de Henri Ingberg, Secrétaire général de la FWB, pour y présenter un premier argumentaire sur la situation des comédiens belges francophones devant les membres de ce Comité.

Y sont notamment abordés les points suivants, toujours d'actualité :

- Utilité de définir des barèmes minimums pour le cinéma et la télévision pour les comédiens
- Utilité de définir le cadre de contrats-type entre les acteurs et les sociétés de production visant à harmoniser les clauses types
- Respect de la réglementation des droits voisins dans les contrats artistiques
- Réduire l'écart souvent indécent, à rôles égaux, entre les comédiens francophones belges et français
- Valoriser la promotion des artistes de la FWB (principalement à la RTBF)
- Réflexion sur le Tax Shelter et le retour au secteur (principalement les artistes)
- Valorisation du métier d'agent artistique en FWB

→ <http://uniondesartistes.be/reponse-dhenry-ingberg-au-courrier-du-20-fevrier-2002/>

03 mai 2003 :

Les comédiens rejoignent pour la première fois le Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'audiovisuel à la FWB, avec voix *d'observateurs*. Le Comité de Concertation du Centre du Cinéma est une structure incontournable du secteur audiovisuel ayant pour objectif de rendre au (ou à la) Ministre ayant la culture dans ses attributions tout avis relevant des politiques culturelles relatives au cinéma et à la télévision.

→ <http://uniondesartistes.be/courrier-asco-a-henry-ingberg/>

01 juillet 2003

Nouvelle loi sur le statut social des artistes entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2003 : article 1bis, création d'une Commission Artistes, mesures concernant les réductions de cotisations patronales, mesures en matière de vacances annuelles, affiliation à l'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés, à l'office national des vacances annuelles, dispositions relatives au travail temporaire, etc.

→ <http://uniondesartistes.be/reforme-du-statut-social-des-artistes-de-2002/>

14 novembre 2003

Des comédiens membres de l'UAS rejoignent pour la première fois depuis sa création, la Commission de Sélection des Films à la FWB où aucun comédien n'avait jamais siégé.

→ <http://uniondesartistes.be/courrier-a-henry-ingberg/>

16 janvier 2004

L'UAS décide de développer intensément et spécifiquement l'article 3 de ses statuts visant à la défense morale des professions de ses membres en intégrant dans son conseil d'administration plusieurs membres dont l'intention première est ce développement-là. Elle délèguera un de ces administrateurs afin d'assumer concrètement cette responsabilité. Cette charge sera dans un premier temps assumée en collaboration avec l'ASCO (l'Association des Comédiens) et puis au nom de l'UAS seule. L'ASCO étant une association de fait dont l'UAS prendra peu à peu le « *relai* » de ses activités, forte de ses quelques 600 membres, de son histoire, de sa crédibilité et de sa représentativité sectorielle de plus en plus assurée et assumée.

→ <http://uniondesartistes.be/note-dintention-pour-les-candidatures-dadmission-de-pierre-dherte-et-jean-michel-vovk-au-conseil-dadministration-de-lunion/>

16 mars 2004

L'UAS est conviée à la Chambre pour témoigner de l'opportunité d'ouvrir le mécanisme du Tax Shelter – venant d'être mis en place officiellement - aux séries télévisées. Elle insiste sur la nécessité de développer avant tout des séries télévisées centrées sur l'identité culturelle de la FWB et exprime l'urgence d'une promotion appropriée et accrue des artistes de la FWB.

→ <http://uniondesartistes.be/discours-a-la-chambre-au-parlement-federal/>

02 octobre 2004

Première rencontre de l'Union des Artistes et de l'ASCO avec la Ministre de la Culture Fadila Laanan. Y seront abordées les thématiques prioritaires liées aux Etats Généraux de la Culture et les recommandations UAS qui seront rédigées dans un cahier de mesures dont pas mal d'entre-elles verront concrètement le jour.

→ <http://uniondesartistes.be/courrier-pour-une-premiere-rencontre-avec-fadila-laanan-nommee-ministre-de-la-culture/>

02 décembre 2004

Les comédiens rejoignent pour la première fois le Comité de Concertation du centre du Cinéma et de l'Audiovisuel à la FWB avec mandats et voix délibératives. Notre « parole » compte donc influencer certains dossiers en cas de vote éventuel.

→ <http://uniondesartistes.be/courrier-de-luc-jabon-a-fadila-laanan-pour-integrer-lasco-au-ccac/>

16 décembre 2004

Recommandations et contribution officielle UAS dans le cadre des Etats Généraux de la Culture. Premier cahier de mesures centrées autour des comédiens. Y sont notamment abordés les points suivants :

- Le principe de définition de l'artiste
- Analyse du statut social de l'artiste (1^{er} juillet 2003)
- L'artiste et la fiscalité
- Les droits voisins
- La promotion des artistes à la RTBF
- Le Tax Shelter
- Un financement alternatif de la sécurité sociale
- Intégration d'artistes dans les CA des opérateurs subventionnés

→ <http://uniondesartistes.be/propositions-de-lunionasco-pour-les-etats-generaux-de-la-culture/>

10 avril 2005

Création, à l'initiative notamment de l'UAS, du Comité de Concertation des Arts de la Scène, *construit* à l'instar du Comité de Concertation du Centre du cinéma et de l'audiovisuel. L'UAS étant à l'origine de ce Comité, elle en sera membre fondateur et effectif jusqu'à aujourd'hui.

→ <http://uniondesartistes.be/courrier-a-fadila-laanan-concernant-la-creation-du-ccas-comite-de-concertation-des-arts-de-la-scene/>

13 mai 2005

Pour la première fois de son histoire, la « Chambre patronale des employeurs permanents des arts de la scène d'expression française » qui regroupe une vingtaine d'institutions en Communauté française a connu un conflit interne menant au départ d'une partie de ses membres. Une scission qui perdure jusqu'à aujourd'hui encore.

→ <http://archives.lesoir.be/scission-a-la-chambre-patronale-t-20050513-0005DL.html>

12 septembre 2006

L'UAS participe intensément à la rédaction des textes réglementaires précisant la répartition, pour les films majoritaires et minoritaires belges, de quotas d'emplois minimums obligatoires réservés à des rôles de premiers et seconds plans affectés à des comédiens FWB, suivant les catégories visées.

→ <http://uniondesartistes.be/definitions-films-majoritaires-belges/>

15 février 2007

L'UAS devient officiellement représentative de ses membres dans les instances d'avis et de concertation de la FWB. Elle est agréée par le Gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée).

→ <http://uniondesartistes.be/document-dagregation-de-lunion-des-artistes-en-tant-quorua/>

26 février 2007

L'Union revoit fondamentalement sa communication interne et externe. Un nouveau site internet (provisoire) est mis en ligne avec une lettre d'information. La ligne éditoriale du bulletin de l'Union version papier est complètement revue, « rajeunie », ainsi que l'outil informatique interne du Bureau de l'UAS permettant dorénavant de communiquer intelligemment et stratégiquement avec nos membres, répertoriés et classés dans une nouvelle base de donnée adaptée et relationnelle.

→ <http://uniondesartistes.be/discours-annuelle-de-la-g-de-lunion-du-26-fevrier-2007/>

28 avril 2007

Pour la première fois, plusieurs membres de l'UAS sont désignés par la Ministre de la Culture pour défendre les intérêts de notre Union dans différentes instances d'avis et de concertation à la FWB (Arts dramatique, interdisciplinaire, arts forains, cirque et rue, Théâtre pour l'enfance et la jeunesse, CCAPT, CCAS, CAD, etc.).

→ <http://uniondesartistes.be/courrier-a-christine-guillaume-candidature-union-aux-instances-davis-du-secteur-culturel/>

3 décembre 2007

Gala de l'Union des Artistes au Théâtre du Parc. Plus de 30 comédiens participent à la remise sur pied du fameux et légendaire Gala de l'Union. Un beau succès pour l'UAS !

→ <http://uniondesartistes.be/programme-du-gala-de-lunion-des-artistes/>

20 janvier 2011

L'UAS lance les titres honorifiques de « *membres d'honneur* » (Annie Cordy sera la première, suivie par Toots Thielemans, etc.).

→ <http://uniondesartistes.be/discours-dintronisation-dannie-cordy-membre-dhonneur-de-lunion-des-artistes/>

15 février 2011

L'Union lance un moratoire sur la directive ONEM qui interprète à sa manière plusieurs textes légaux et règlementaires (« chasse aux artistes »). Ce moratoire est co-signé par la CTEJ, le CCAS, la COMPEAS, la FAS, Pro Spere, l'ATPS, la Chambre Patronale et l'UPFF.

→ <http://uniondesartistes.be/moratoire-sur-la-directive-onem-du-161211/>

29 décembre 2011

L'UAS lance la gratuité dans les théâtres partenaires pour ses membres !

→ <http://uniondesartistes.be/courrier-concernant-la-gratuite-dans-les-theatres-pour-les-membres-de-lunion/>

14 mai 2013

Statut social des artistes : le tribunal du travail de Bruxelles donne partiellement raison aux artistes !

→ <http://uniondesartistes.be/le-tribunal-du-travail-de-bruxelles-donne-partiellement-raison-aux-artistes/>

23 décembre 2013

L'UAS prend acte et position sur les textes de la réforme profonde du statut de l'artiste qui aura lieu en avril 2014. Les recommandations UAS sont suivies par Pro Spere et la SACD avant même la publication au Moniteur des textes règlementaires.

→ <http://uniondesartistes.be/textes-de-la-reforme-du-statut-de-lartiste-nous-prenons-acte/>

28 janvier 2014

Création du Guichet des Arts. L'Union des Artistes en avait souhaité l'existence depuis 2004, au moment des Etats Généraux de la Culture. L'UAS est membre fondateur du Guichet des Arts et en assume la présidence depuis sa fondation en janvier 2014.

→ <http://www.guichetdesarts.be>

Janvier et avril 2014

Réforme du statut social de l'artiste et des modalités d'application de la réglementation du chômage. Entrée en vigueur des textes légaux le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril 2014.

→ <http://uniondesartistes.be/reforme-du-statut-de-lartiste-volet-social-insere-dans-la-loi-programme-laurette-onkelinx/>

→ <http://uniondesartistes.be/reforme-statut-de-lartiste-2014-volet-emploi-travail-et-concertation-sociale/>

01 avril 2014

L'UAS valide un nouveau logo au design plus épuré et contemporain.

→ <http://uniondesartistes.be/logo-de-lunion-a-partir-de-mai-2014/>

20 avril 2014

L'UAS crée la FONDATION UAS

→ <http://uniondesartistes.be/acte-constitutif-de-la-fondation-union-des-artistes/>

22 avril 2014

La nouvelle réglementation chômage est attaquée devant le Conseil d'Etat à l'initiative de l'UAS. Les autres cosignataires requérants étant l'ATPS (les techniciens) et FACIR (la Fédération des Auteurs Compositeurs Interprètes Réunis).

→ <http://uniondesartistes.be/la-nouvelle-reglementation-chomage-attaquee-devant-le-conseil-detat/>

24 juin 2014

Une nouvelle ministre de la Culture est désignée : Joëlle Milquet. Avant sa nomination, l'UAS signe un « *cahier de mesures gouvernementales* » avec des priorités partagées avec 10 autres ORUA des arts de la scène. Le Guichet des Arts organise un débat pré-électoral à la Bellone avec les représentants de chaque parti politique. Les questions sont axées sur des thématiques précises liées aux politiques culturelles. La Chambre Patronale organisera également un débat politique public au Théâtre du Parc. Ce dernier se terminera de manière assez « mouvementée ».

→ <http://uniondesartistes.be/courrier-annoncant-a-lunion-le-cahier-de-mesures-partagees-des-organisations-professionnelles/>

21 octobre 2014

Première rencontre de l'UAS avec la Ministre de la Culture Joëlle Milquet. Soutien de l'argumentaire UAS.

→ <http://uniondesartistes.be/lunion-a-rencontre-la-ministre-de-la-culture/>

03 février 2015

Le Vice-Président de l'UAS est mandatée par le Comité de Concertation des Arts de la Scène pour représenter ce dernier à la Plateforme RTBF/FWB/Secteurs culturels à la FWB.

→ <http://uniondesartistes.be/une-plateforme-de-concertation-entre-la-rtbf-la-federation-wallonie-bruxelles-et-les-acteurs-culturels/>

06 février 2015

L'UAS lance un nouveau site internet interactif avec pages personnelles administrables par les membres, adaptées pour chaque membre, avec inscription et paiement de cotisation en ligne, forum, lettre d'information et mise en ligne de plus de 400 dossiers, articles, textes de lois, archives, dossiers thématiques, etc.

→ <http://uniondesartistes.be/completez-sans-tarder-votre-page-personnelle-web-union-entierement-gratuitement/>

16 mars 2015

L'offre culturelle de la RTBF ne fait pas l'unanimité. Rapport du représentant du CCAS et Vice-Président de l'UAS sur l'offre culturelle de la RTBF. Comment cette dernière pourrait être accrue, principalement en télévisions et pour le secteur des arts vivants, estimé « *parent pauvre* » en télévision. Le rapport en question fera « *bruits et vagues* » jusqu'au Parlement où des interpellations en feront écho ainsi que plusieurs articles de presse.

→ <http://uniondesartistes.be/faire-bouger-les-lignes-a-la-rtbf/>

01 mai 2015

Contribution écrite UAS visant à augmenter l'emploi artistique au Fédéral, à la FWB et à la RTBF, avec plusieurs recommandations et priorités très précisément balisées.

→ <http://uniondesartistes.be/comment-booster-lemploi-et-la-promotion-des-artistes-au-federal-a-la-fwb-a-la-rtbf/>

20 novembre 2015

L'UAS participe en tant que membre actif, sur désignation du Cabinet de la Ministre Milquet, à la Coupole « Artistes au Centre » dans le cadre de la consultation prospective « Bouger les lignes ». L'UAS contribuera activement à la rédaction de la synthèse de cette coupole où ont été définies une centaine de recommandations dont dix priorités urgentes soutenues par la Ministre et suivies par un comité de d'évaluation.

→ <http://www.tracernospolitiquesculturelles.be/coupole-artistes/>

15 février 2016

L'UAS et le Guichet des Arts formulent des propositions concrètes au Ministère des Finances à propos du projet de loi approuvé par le Gouvernement fin décembre 2015 et visant à ouvrir le mécanisme du Tax Shelter aux arts de la scène. L'UAS et le Guichet des Arts rédigent un document à cet égard, des recommandations et organisent des séances d'information.

→ <http://uniondesartistes.be/comment-fonctionne-le-mecanisme-du-tax-shelter/>

25 février 2016

L'UAS participe activement à la rédaction de l'avant-projet de décret qui entend déployer un cadre nouveau pour l'ensemble du secteur professionnel des Arts de la Scène (théâtre, danse, musique classique, non classique et contemporaine, arts forains, du cirque et de la rue et interdisciplinaire).

Plusieurs objectifs prioritaires applicables à l'ensemble du secteur des Arts de la Scène ont été dégagés et ont guidé la rédaction de la réforme du décret, dont notamment :

- Remettre l'artiste au centre et non pas principalement les infrastructures et les emplois de gestion et d'administration
- Assurer une augmentation et des normes claires en matière d'investissement dans la part et l'emploi artistique, avec des % minimums d'emploi artistiques à respecter en relation avec les subventions accordées
- Déployer une offre diversifiée avec des synergies et une mutualisation renforcées
- Améliorer et optimaliser la gouvernance et la transparence ainsi que la simplification administrative